

Les activités touristiques agricoles

L'activité agricole fait l'objet d'une **définition juridique précise**. Il s'agit de **toutes les activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle ainsi que les activités exercées par un exploitant agricole qui sont dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation.**



Certaines activités sont considérées comme étant dans le prolongement de l'acte de production animale ou végétale. Ces activités concernent notamment les opérations de **transformation**, de **conditionnement** et de **commercialisation** de produits animaux et végétaux.

En ce qui concerne les activités ayant pour support l'exploitation, il ne suffit pas forcément cependant que ces activités soient matériellement situées sur l'exploitation et exercées par les agriculteurs concernés. Par exemple, pour un agriculteur proposant une activité de restauration à la ferme, il sera tenu compte de sa façon de s'approvisionner pour déterminer s'il exerce ou pas une activité touristique agricole. S'il s'approvisionne chez des fournisseurs extérieurs à son exploitation et ce, pour une part plus importante, la jurisprudence considère que l'activité d'accueil n'a pas pour support l'exploitation agricole



La définition juridique des activités agricoles apparaît ainsi comme une définition ouverte, qui **tente d'intégrer les activités périphériques exercées par les agriculteurs, en lien plus ou moins étroit avec l'exploitation agricole.**

Enfin, pour les conséquences d'un point de vue social, l'article 67 de la loi du 23 janvier 1990 a modifié le champ d'application du régime social agricole. **Les activités qui sont dans le prolongement de l'acte de production, ainsi que celles qui sont exercées dans le cadre de structures d'accueil touristiques qui ont pour support l'exploitation agricole, relèvent de la compétence du régime social agricole.**

